



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° COI/HORIZON/AO/2025/005**

**RECRUTEMENT D'UNE AGENCE EVENEMENTIELLE EN APPUI A LA TENUE D'UN
EVENEMENT A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCEAN**

1. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale

2. A ce jour, la COI, en partenariat avec ses partenaires au développement dont l'Union européenne, l'Agence française de développement ou encore la Banque mondiale, met en œuvre des projets et programmes qui traitent directement de la gouvernance des océans ou encore de la résilience des écosystèmes et populations côtières, notamment Safe Seas Africa, Sécurité portuaire et sûreté de la navigation, RECOS, Hydromet, ExpLOI, SWIOFish5...

La Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), coorganisée par le Costa-Rica et la France, Etat membre de la COI, en juin 2025 à Nice, sera l'occasion d'un appel à l'action et d'un engagement fort en faveur de la préservation des océans et d'une gouvernance durable et responsable. L'objectif visé : un engagement pour l'océan mondial à la mesure de l'Accord de Paris sur le climat dix ans plus tôt.

La COI prévoit à cet effet d'organiser un évènement d'envergure à l'UNOC3 afin de valoriser l'expérience régionale en matière de gouvernance océanique, de présenter les engagements / appels à l'action des Etats membres émanant notamment du 5e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI et de susciter l'intérêt des partenaires en appui aux actions de la COI et des entités de la région. Le thème de cet évènement pourrait être « L'Indianocéanie : une région insulaire en première ligne pour l'océan en Afrique » ou « Indianocéanie : des îles engagées pour un océan durable, sécurisé, résilient »

3. La Commission de l'océan Indien invite les agences événementielles à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les agences intéressées doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

- a) Lettre de soumission avec une présentation de l'Agence
- b) Avoir une existence légale dans l'un des pays membres de la COI ou être en consortium avec une agence événementielle d'un pays membre.
- c) Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'organisation d'évènement de haut niveau ouvert au public
- d) Disposer d'une équipe d'au moins deux experts chargés de la coordination générale de l'évènement et la communication / visibilité et la création de contenus.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard **le 31 mars 2025 à 16h00 (heure de Maurice) avec la mention « *recrutement d'une agence événementielle en appui à la tenue d'un évènement a la conférence des nations unies sur l'océan* »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; communication@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 14 mars 2023